

Enbarkada

Démo : retour
du Registre du Biltzar

HEBDOMADAIRE
POLITIQUE
BASQUE
10 juin 2010
n° 2132
1,30 €

Réforme territoriale : Que devient le Pays Basque ?

ISSN 0294-4596



9 770294 459006



Tout reste ouvert

VOTÉE fin de semaine dernière à l'Assemblée nationale, après approbation au Sénat, la réforme territoriale est-elle pour autant achevée? Mardi 8 juin, le Sénat s'en empare à nouveau pour "quelques aménagements nécessaires" prévient le président de la haute assemblée, Gérard Larcher. Pas d'illusions cependant pour les petits citoyens basques désormais totalement exclus de la réforme. Le débat portera à présent sur le découpage des nouveaux cantons et les modalités de désignation des conseillers territoriaux qui y seront élus. On connaît les grandes lignes du système mis en place pour le renouvellement des Conseils régionaux et départementaux de 2014. Les nouvelles circonscriptions cantonales auront environ 20.000 habitants. Une douzaine de ces "cantons" se substitueront aux 21 actuels d'Iparralde. Les conseillers territoriaux sont élus au scrutin uninominal à deux tours avec possibilité de maintien au second tour des candidats ayant recueilli 12,5% des inscrits. Si les Conseils généraux seront réduits de la moitié de leurs membres, en revanche, les Conseils régionaux deviendront de véritables parlements. L'Aquitaine, qui nous concerne, aura 211 (deux cent onze) conseillers au lieu des 85 actuels. Une telle assemblée pléthorique changera forcément de nature. L'apparition de courants organisés risque de valoriser le débat au détriment de l'action et par là altèrera le travail de l'exécutif et de son président. Cet affaiblissement confortera le pouvoir central d'autant qu'avec la suppression de la taxe professionnelle il redeviendra maître du jeu par ses dotations financières compensatrices. De plus, découlant de l'élection au scrutin uninominal, la parité sera quasiment absente de ces assem-

blées où jusqu'ici elle était presque parfaite. Double régression donc: recul de la parité et retour au centralisme. On pourrait ajouter la perte de la notion de gestion de proximité dans une instance de 211 élus. Nous sommes loin du Parlement de Gasteiz où, pour gérer une autonomie législative et fiscale sans commune mesure avec l'Aquitaine, il n'y a que 75 élus à parité.

Le déroulé de cette réforme désormais bouclée, apparaît, contrairement aux supputations de départ, non l'effacement du département mais plus sûrement celui de la région. Que deviendra le Pays Basque, et sa douzaine de conseillers territoriaux, dans cette nouvelle architecture institutionnelle? Comment y défendrons-nous nos spécificités et nos enjeux majeurs d'autant que cet inquiétant flou politico-administratif s'accompagnera de la crise des finances publiques? D'un mal peut malgré tout sortir un bien concernant la plus lourde de nos hypothèques d'aménagement du territoire, celle de la LGV. Martin Malvy, président de la région Midi-Pyrénées fait toujours de la résistance malgré la pression de son camarade de parti Alain Rousset, car il n'entend pas participer au financement du tronçon Tours-Bordeaux tant qu'il n'a pas l'assurance du prolongement du TGV jusqu'à Toulouse. Côté espagnol, le gouvernement de Madrid reporte sa participation financière pour le tronçon TGV de Bizkaye, celui du Gipuzkoa étant relayé par la députation. Enfin, le plan de relance du fret SNCF de 7 milliards d'€, présenté comme celui de la dernière chance, est compromis au vu d'une activité fret en repli de 26% en 2009 matérialisé par une perte d'exploitation de 307 millions d'€. Tout reste ouvert.

Aukerak baditugu sozialistak izaiteko

INDEPENDENTZIA eta sozialismoa, zonbat dira eguneroko bizian lema historiko hau ahotik ekintzetarat egizatzen dutenak, gutti zuzenki erantzuten bada. Azken denboretan, aipatzen dira krisi ekonomikoari erantzuteko behar diren erabili tresnak edo ahalmenak. Abertzaleen artean, sozialismoa aipatzen da bainan azken finean gutti dira landuak diren egiazko urrats garantzitsuak. Badakigu Euskal Herrian azken hamarkadetan «made in Euskal Herria» elementu batzu garatu direla, hala nola laudatzen ditugun kooperatibak, inspirazio sozialista dutena. Usu, Arrasateko mugimendua aipatua da jakin gabe funtsean zer den horren gibelean. Kooperatibak direnez oraindik ere gaur egun ez dakigu sobera, azpimarratzen duguna da hor direla eta euskal abertzale kontzien kolektiboan leku inportante bat dutela. Hortik aparte, zein dira eguneroko bizian egiazko urratsak sozialismoruntz? Abertzale diren alderdi guziek (hots, ezkerreko alderdiak) posibilitateak zituzten herrietan, udaletan edo probintzietan politika sozialista bat lantzeko; objektiboki aztertzen delarik, ohartzun gira euskal sozialismoa kapitalismoaren kritika teoriko bat baizik ez dela. Bixtan dena, aldarrikapen batzu eginak dira, esperientzi batzu garatuak izan dira bainan ez dute kapitalismoari egiten egiazko erantzun gogor eta finko bat. "Bizi" bezalako kolektibo bat ari da lantzen erantzun baten hastapena, mugimendu altermondialistaren haritik, gero eta gehiago dira Euskal Herrian gogoeta eta urrats konkretuak lantzen dituzten mugimenduak; egia da betidanik ezker abertzaletasunak bere burua ezkerrekoa defi-

nitzen zuela munduan lantzen ziren ideia edo filosofi progresistak segitzen eta batzuetan ere aintzinatzen baizituen. Duela zombait urtetik goiti, nahasi da bere barneko eztabaidetan edo gerletan, beraz bigarren (edo hirugarren plano batean.) utzi zituen holako gogoetak edo urratsak. Azken asteetan entzuten diren berri on bat edo batzuen oihartzunetan, maila ekonomikoa ere badu bere lekua. Joan den asteburuan, LABeko arduradunak aipatzen zuen euskal "estado bat" eraikitzea, espainiar eta frantses estadoen aintzinean konfrontazio demokratiko bat lantzeko. Aste honetan ELA, LAB, ESK, STEE-EILAS, EHNE eta Hiru sindikatuek heldu den larunbatean Bilbon manifestaldi bat deitu dute lan harremanen euskal esparrua aldarrikatzeko. Saiakuntza bereziak entseatuak dira munduko toki batzuetan, hala nola garatzen diren esperientziak diruaren inguruan. Komunitate batzu ari dira moneta ofizialak uzten kapitalismotik ateratzeko manera konkretu batez. Adibide gisa, hartzen ahal da Frantziako toki batean lantzen duten esperientzia, euroak utzi dituzte eta heien arteko lotura ekonomikoak garatzen dituzte moneta berezi bat erabiliz. Zer litzateke Euskal Herriaren kasuan? Diru berri bat sortu (zazpi probintzietako eskoletan konkurso bat egiten ahal litaike ikasleen artean izena asmatzeko), gero euskal herriar bolondres guzier diru berri horren erabilpena proposatu Hego eta Ipar aldean arteko harremanak sakontzeko, eta azkenik Udalbiltza berri bati lotuz euskal banku publiko bat sortu. Harri batez bi xori segurtatuak dira: independentzia eta sozialismoa.



CETTE SEMAINE

TARTARO

S'EST ÉTONNÉ

Le Pays Basque dans la réforme des collectivités territoriales

● Michel Berhocoirigoin

Le débat à l'Assemblée nationale sur la réforme des collectivités territoriales met bien en évidence plusieurs choses: la disparition du socle juridique minimum sur lequel reposent le Conseil de développement et le Conseil des élus du Pays Basque et qui permet de contractualiser, le refus de prendre en considération avec une formule adaptée la demande de reconnaissance institutionnelle du Pays Basque, et le fait que, sans que personne n'y fasse explicitement allusion, la question posée et portée par Batera marquait le débat parlementaire. On se retrouve à la sortie, avec une vague proposition de syndicat mixte qui n'est pas une collectivité territoriale, et qui, semble-t-il, n'a rien de nouveau...

Dans ce genre de dossier, c'est toujours pareil: ce qui est demandé est refusé et ce qui est proposé, personne ne l'a demandé! Pourtant, il se trouve des personnes pour dire que c'est exactement ce qui convient à notre territoire! Deux instances se trouvent aujourd'hui directement au pied du mur: le tandem Conseil de développement et Conseil des élus du Pays Basque, et Batera. Et, l'évolution du dossier dépendra de leur stratégie.

Pour ce qui est du Conseil de développement et du Conseil des élus qui ont porté au plus haut niveau la question institutionnelle du Pays Basque avec trois options possibles, se satisferont-ils d'une proposition qui ne faisait pas partie de ces options? Depuis le début de la mise en place de ces instances, la question institutionnelle est posée en leur sein. Il n'y a rien d'étonnant à cela: si cette question ne se posait pas en Pays Basque nous n'aurions jamais eu ni "Pays Basque 2010", ni tout le processus qui en a découlé... Aucun autre bout d'un département français n'a ce type de traitement. Ce n'est pas l'Etat qui est venu nous dire: "Ecoutez les gars, chez vous ce n'est pas comme ailleurs, votre territoire est spécifique, vous devez vous donner des outils pour penser et construire votre avenir, mettez-vous debout et marchez! si non le Pays Basque ne sera plus bientôt ni un Pays, ni Basque!..."

Pas question de franchir la ligne jaune

Donc, quelle que soit la version officielle, la langue de bois officielle, le point de départ était dans cette effervescence qui caractérise le Pays Basque avec ses multiples initiatives dans tous les domaines pour construire ce Pays avec outils adaptés et un cadre institutionnel. Personne n'est dupe, et ne faisons pas comme si tout le monde l'était! Mais, quelque temps après la mise en place du Conseil de développement, chaque fois que les questions ou le débat glissaient sur le terrain institutionnel, "on" sifflait la faute: on était sorti du terrain du jeu. Il y a un terrain bien balisé à l'intérieur duquel on pouvait évoluer, mais pas question de franchir la ligne jaune. Pourtant, il n'y a jamais eu de débat interne sur cette question: quelqu'un, à un moment donné a décrété cela, en affirmant que ce qui faisait la force de cette instance était dans le fait de savoir mettre de côté ce qui pouvait créer des divergences. Je sais, dans ce genre de débat, avoir dit plusieurs fois que tant qu'une



question de fonds, récurrente n'est pas traitée et résolue, le Conseil de développement ne pourrait pas suivre son bonhomme de chemin comme si de rien n'était; car si dans un cadre institutionnel normal et normalisé, les Conseils de développement sont un plus pour mieux vivre ensemble, il ne faut pas qu'en ce qui nous concerne, le Conseil de développement serve à essayer de nous prouver que c'est le substitut à tout autre cadre juridique, que notre forme de gouvernance est supérieure à tout ce qui existe ailleurs, qu'on est mieux traité et pris en considération sans cadre institutionnel qu'avec...

Les choses ont évolué avec le débat sur les collectivités territoriales puisque le Conseil de développement s'est saisi du dossier avec le Conseil des élus.

La force de Batera est de rassembler citoyens et élus

Quelle sera sa stratégie aujourd'hui? Sera-t-il le relais du mouvement social qui ne veut pas du syndicat mixte? Sera-t-il le relais d'une proposition floue et hors sujet auprès d'un public qui est à l'origine de cette question mais qui ne se satisfait pas de cette réponse? Reviendra-t-on à la situation antérieure où quelqu'un (qui? où?) décrètera que cette question ne fait plus partie de notre terrain de jeu? Nos instances chéries risquent de décevoir quelqu'un: ceux qui comptent sur elles pour canaliser une revendication ou un mouvement trop encombrant, ou ceux qui espèrent en elles pour porter une exigence, être le relais du mouvement social.

Et puis, il y a Batera pour qui la seule solution cohérente et efficace est la création d'une Collectivité territoriale Pays Basque dotée de compétences propres et résultant d'une élection au suffrage universel direct. La force de Batera est de rassembler les citoyens et élus dans la plus grande pluralité et démocratie. Elle rassemble des gens qui sont d'accord pour faire un bout de chemin ensemble, dans le respect de la finalité que chacun donne à ce chemin. Le combat d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara a montré que la victoire était possible si on accepte que des gens, qui peuvent avoir des objectifs différents, travaillent ensembles sur des revendications communes. De même, Batera rassemble ceux qui veulent ici et maintenant un cadre institutionnel qui donne au Pays Basque les outils pour maîtriser son destin. La question institutionnelle n'appartient pas

(Suite page 9)

●●● que la secrétaire d'Etat aux Sports Rama Yade se drappe dans le costume de "mère la vertu" en estimant trop luxueux en temps de crise le choix d'un Palace comme camp de base des bleus en Afrique du Sud. Qu'elle se rassure, le séjour sera court.

●●● de la condamnation en première instance du ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux à 750 € d'amende et 2.000 € de dommages et intérêts pour injures raciales lors d'une conversation à l'Université d'été 2009 UMP à Seignosse. C'est un nul: il a cru insulter un arabe alors que c'était un kabyle.

●●● qu'Angela Merkel ait annulé en dernière minute la rencontre qu'elle devait avoir avec Sarko à Berlin lundi 7 juin. Nicolas, sur le point de quitter l'Elysée, prétend qu'il ne s'agit pas d'un clash dans le couple franco-allemand sur la gouvernance de la zone euro. Avec Sarko les vies de couples sont compliquées.

●●● que la CABAB vote une subvention de 150.000€ à l'Aviron bayonnais et au BO. Comme il n'y a pas de budget phare à Anglet, elle octroie la même somme à la discrétion de la mairie angloise. C'est comme dans les Pyrénées-Atlantiques: quand on finance quelque chose en Pays Basque on n'en donne autant au Béarn même s'il ne demande rien.

●●● d'un vote qui fait désordre au comité départemental de l'UMP des Pyrénées-Atlantiques. Xavier Bertrand y avait désigné Bernard Layre comme secrétaire. Mais, à bulletins secrets, 81 militants ont refusé cette nomination contre 70 qui lui étaient favorables. Les godillots basco-béarnais ne veulent plus marcher.

●●● du soudain intérêt de Jean Grenet pour le Pays "Pays Basque" que la réforme territoriale va rayer d'un trait de plume. Il a attendu le dernier jour pour intervenir publiquement à l'Assemblée. Décidément le maire de Bayonne rame pour que sa ville devienne capitale d'un Pays Basque qui n'existe toujours pas.



Collectivités territoriales Où en sommes-nous ?

La réforme des collectivités territoriales concerne particulièrement l'avenir d'Iparralde. Certaines interprétations de nos parlementaires rendent ambiguës les termes de cette conjoncture.

Enbata a demandé à Jean-Baptiste Etcheto, président du Conseil de développement, de clarifier cet épisode dans lequel son institution joue un rôle central.

E NBATA: *La loi sur la réforme des Collectivités territoriales vient d'être votée au Sénat et à l'Assemblée nationale. Le Pays Basque n'y est pas pris en compte malgré les efforts de nos délégués.*

Pouvez-vous nous remémorer la démarche commune – Conseil des élus, Conseil de développement – pour maintenir une personnalité juridique au Pays Basque, en remplacement de la suppression du «Pays», lui permettant de contractualiser avec l'Etat, la région et le Département son projet de territoire?

Jean-Baptiste Etcheto: Permettez-moi, en préalable, d'apporter une précision d'ordre technique: le débat parlementaire sur la réforme des collectivités territoriales n'est pas terminé. Le Sénat a soumis un texte à l'Assemblée nationale qui vient d'en débattre et qui va devoir, à son tour, le renvoyer au Sénat puisque la Loi constitutionnelle impose que les deux Assemblées votent le texte dans les mêmes termes. D'autres «navettes» auront donc lieu fin juin début juillet.

Sur le fond, j'observe que les initiatives décidées et engagées début 2009, à l'initiative de M. J-J. Lasserre, par les deux structures, ont permis une prise en compte effective de notre territoire, notamment dans les réponses officielles de M. Perben et du ministre, M. Marleix à l'Assemblée. Que l'on considère la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine, il n'en demeure pas moins qu'elle a désormais du contenu. La disparition du «Pays» nous placerait, en l'état, dans la difficulté de négocier et signer un Contrat territorial. Or, quel avenir pour le Pays Basque, sa cohérence et sa cohésion sans portage collectif? Pour prévenir le pire, nos institutions se sont donc mobilisées très en amont.

Avant même la remise du rapport par M. Balladur, nous l'avions rencontré (*) pour lui soumettre trois propositions d'organisation territoriale. L'une évoquait l'improbable statu quo, l'autre imaginait une structure dotée de compétences déléguées et la troisième

quer et commenter la consultation populaire récente, réalisée lors des élections régionales. Présent à l'Assemblée nationale lors du débat sur la suppression des Pays, j'ai pu apprécier, en direct, l'intervention déterminée de M. Grenet, député, posant la question de notre avenir, notamment en termes de contractualisation. Les autres déclarations des députés, MM. Poulou et Lassalle, complètent ces préoccupations. Les réponses du rapporteur et du ministre sur la nécessité de conserver au Pays Basque un cadre juridique sont positives. Ce n'est pas terminé puisque nous avons reçu l'assurance de Mme Jarrot Vergnolle, sénatrice, de son interpellation, par une «question au gouvernement» lors des débats au Sénat, dans quelques semaines.

En résumé, je suis convaincu que le Conseil des élus, le Conseil de développement et les



proposait la création d'une collectivité à compétences propres. Nous avons renouvelé l'exercice devant Mme Alliot-Marie. Un groupe de travail mixte (CDPB/ CEPB) a aussi réfléchi à des projets d'amendements. Avec le Président du Conseil des élus, nous avons alors rencontré systématiquement tous les parlementaires locaux, députés et sénateurs. Avant le débat parlementaire, nous avons pu présenter ces amendements à M. Perben. Là, accompagnés de M. Poulou, député, la forte prise en compte de cette question par une part non négligeable de la population fut soulignée. J'ai pu ainsi évo-

parlementaires locaux se sont inscrits dans une démarche dynamique, volontariste et ambitieuse. Nous ne devons pas baisser la garde.

Enb.: *Comment avez-vous défendu la notion d'un «pôle métropolitain» amendé et adapté à la réalité du Pays Basque lors de votre entretien avec Dominique Perben, rapporteur du projet de loi?*

J-B. E.: La question des Pays était déjà portée par des institutions nationales et, malgré notre posture particulière, nous aurions été

ANTTON HARIÑORDOKI ETA PEIO ETCHEVERRY-AINCHART DEMOEKIN ELKARRIZKETA

Les DEMOralisateurs de la raison d'Etat

Ou, l'art et la manière
de faire bouger les lignes dans l'opinion publique



Les DEMO retournent les 21 chaises correspondantes aux conseillers généraux du Pays Basque à l'antenne du Conseil Général de Bayonne

Dix ans après leur naissance, les DEMO annoncent la fin de leurs activités. *Alda!* a rencontré deux DEMO, Antton et Peio, qui nous présentent le mouvement DEMO, qui a été une véritable pépinière de militants de la non-violence.

Zer dira Demoak?

Antton Hariñordoki: Demoak, "*Demokrazia Euskal Herriarentzat*" mugimendua, Ipar Euskal Herrian sortu da, 2000. urtearekin.

Bazuen zombait urte Iparraldeko jendartearen gehiengoak adierazten zituen aldarrikapen politiko batzuk ez zirela entzunak botere publikoengandik, eta are guttiago gauzatuak. Aldarrikapen hauek ondokoak dira:

✓ Euskararen irakaskuntzaren eta erabilpenaren garapenen aldeko hizkuntza

politika eraginkor baten abian ezartzea botere publikoengandik, eta partikulazki elebitasunaren garatzea Ipar Euskal Herriko administrazio guzietan.

✓ Ipar Euskal Herri mailako instituzio politiko baten eraikitzea, orduan denen gogoan zen Euskal Herri Departamendua sortuz.

✓ Euskal preso politikoen eskubideen errespetatzea (beren ahaideengandik hurbil diren espetxeetan izateko duten eskubidea bereziki), Frantzia eta Espainian indarrean diren legeek eta europar legediak eta nazioarteko hitzarmenek bermatzen duten eskubidea.

Aldarrikapen demokratiko eta legitimo hauen gauzapen ezaren aitzinean, militante talde bat osatu zen, ideia nagusi batekin: mugimendu politiko aldarrikatzaile batekin indar harreman bat eragiteko ukan ditzazkeen bitarteko guzien artean, bat ez

zen oraindik zinez erabilia izan Ipar Euskal Herrian: *biolentzia-eza aktiboa*.

Horrela, militante hauek mugimendua abian ezarri zuten, ekintza ikusgarriak burutuz, gehienak Iparraldean berean, baina zombait aldiz Pauen baita Parisen ere. Orotara, Demoek ehun ekintza baino gehiago burutu dituzte (ikus 7.orria).



"Les DEMO sont nés avec pour objectif d'utiliser la non-violence active afin de faire évoluer les rapports de force en faveur de revendications démocratiques et légitimes ignorées par les pouvoirs publics!"



Preseski, zer da "biolentzia-eza aktiboa"?

Antton Hariñordoki: Gandhi, Luther King edo César Chávez-ek erabili dituzten egin moldeei jarraikiz, edo guregandik hurbilago diren Confédération Paysanne, Greenpeace baina baita ere Euskal Herrian hainbat arlotan (euskara, laborantza, ekologia, antimilitarismoan...) talde ezberdinek erabilitakoei jarraikiz, ondokoak izan dira gure jardueraren oinarriak: ekintza ahal bezain sinboliko, ikusgarri eta umoretsuak burutu, pairatzen ditugun injustizien gainera herritarren arreta ekartzeko.

Irabazteko, iritzi publikoa gure alde jarri behar dugu, eta horretarako:

- ✓ Helburu legítimoak, onargarriak, ulergarriak (gure aldekoa ez den jendarantzat ere) eta lortzeko posible direnak hautatu behar ditugu.

- ✓ Nahi badugu jendeak gure helburuak legitimotzat har ditzan, gure egin moldeek legítimoak izan behar dute.

- ✓ Ez dugu bortizkeriarik erabili behar, ez fisikorik, ez hitzezkorik. Bortizkeria erabiltzeak botereari mesede egiten dio, iritzi publikoaren aitzinean errepresioa justifikatzeko mementoan.

- ✓ Legea eta legitimitatea desberdindu behar dira: legea errespetatuko dugu, legitimitoa eta zuzena baldin bada. Legeak injustizia bermatzen duen heinean, legeari desobeditzeko prest gira.

DEMOek iritzi publikoaren bataila irabaztea lortu zuten, mugimendu abertzalearen kanpora ere.

Ezin uka Frantziako administrazioaren erantzuna oso gogorra izan dela, partikulazki SNCFarena, baina konbentziturik gaudela DEMOEN mugimenduak hasierako indarrarekin segitu balu, administrazioak nolabait amore emanen zuela, azkenean.

Lapurdikoko Biltzarraren dokumentoak Pautetik eraman zituzten Demoek Euskal Herrian artxibategi bat sortu arte atxikiz. Baionan artxibategiaren eraikitzea, desobedientzia zibilaren garaipen bat ote dea?

Peio Etcheverry-Ainchart: Bai eta ez. Afera oroitaz dezagun. 2000an, Demo sor-

▼

"Pour arracher une victoire, les DEMO souhaitaient mettre de leur côté, l'opinion publique. Pour cela les DEMO ont entre autres choisi des objectifs légitimes, acceptables, compréhensibles (même par ceux qui ne partageaient pas nos opinions) et gagnables."

(Antton Hariñordoki)

tu zelarik, urte frango bazuen ikerlariak Ipar Euskal Herrian artxibategirik ez izatea deitoratzen zutela, erantzunik lortu gabe. 1996-1997 aldera, Baionan artxibategi baten aldarrikapena geldirik egon zen, Maite Lafourcade bezalako jendeen kemena hatsanturik. Hara nun Demo heldu zen, aldarrikapena bere gain hartuz eta Euskal departamenduaren aldeko dinamika orokorrari lotuz: lehenik historikoki Lapurdiko biltzarraren erregistro hortan departamendua jadanik eskatzen baitzuen, bigarrenik instituzio hori lortuz artxibategia ere automatikoki lortuko baitzen. Holako paraleloa biziki interesgarria zen: aldarrikapen orokor batek deklinabide sektorialetarik baten inguruko dinamika bat sortzen zuen, eta aldearantziz azken honek aldarrikapen orokorraren aldeko mugimendua elikatzen zuen, gainera era umoretsu eta herrikoi batez.

Hortan datza galdera honen erantzuna. Ekintzaren ondotik eta ekintzak eragin dituen hainbat ondorioei esker (auzia, adituen sustengua, etab.) artxibategiaren aldeko borroka berriz piztu da eta azkenean artxibategiak bere ateak idekitzen ditu 2010. urte honetan, ekintza gertatu eta 10 urte geroago, kasik egunez egun! Demoen garaipena? Bai, segur, parte handi batean ekintza egin ez bazen artxibategia ez zela sekulan sortuko pentsa daitekeelako, edo ez epe laburrean bederen. Demoen garaipen osoa? Uste dut umilagoak izan behar girela...

▼

"La majorité de la population d'Iparralde appréciait l'audace, l'humour et l'ironie des DEMO dont la réaction pacifique face aux coups s'était retournée contre la police. C'est en ça que la désobéissance civile est la forme de lutte la plus dangereuse pour un Etat : elle a le soutien populaire."

(Peio Etcheverry-Ainchart)

Agit-prop motako dinamika horiek ezin dituzte bakarrik maila handiko borroka irabazi. Baina dudarik ez da mugimendu orokor eta herrikoi batekin uztarturik, abilki eramanik komunikazio eta konbentzitze tresna ikaragarria izan daitekeela, artxibategia bezalako garaipenak erdiesteraino.

Artxiboen kasua, desobedientzia zibila erradikala eta eraginkorra dela erakusten duen borroka bat izan da...

Peio Etcheverry-Ainchart: Uste dut erradikalitasunaren kontzeptuarekin gaizki ulertze bat badela ardura. Euskal Herrian bereziki, jendeak uste du erradikalitasuna eta bortizkeria sinonimoak direla. Baina justuki ez da hala. Demoek beti erradikalitasuna bere egiazko zentzuan hartu dugu, hau da printzipio batzuk bururaino asumitzea eta beren gauzapena zinez lortzeko bide eraginkorrenak bilatzea edo sustengatzea. Borroka armatua erradikala da lehen zentzu horretan, baina bigarrenean ez dakit, pentsatuz oinarritzen den helburuaren lortzeko kontraproduktibotzat har daitekeelako. Dena den Demo ez da sekulan sortu borroka armatuari alternatiba bat sortzeko, beste bide bat jorratzeko baizik.

Galderari ihardesteko beraz, bai iduritzen zait Demok desobedientzia zibila erradikala bezain eraginkorra den borroka bat dela erakutsi dugula. Demoek legetik kanpoko ekintzak burua agerian egin ditugu gehienetan, mediatizazioa, polizien jarrera bortitza eta arrisku judizialak osorik asumituz, eta zinez uste dut eraginkorrak ginela, gure burua komunikazio tresna gisa hartzen genituela oroitarazirik: Iparraldeko jende gehienari Demoen ausardia, umorea, ironia gustatzen zitzaizkion; kolpepean beren jarrera baketsua poliziaren kontra itzulikatu zen; eginmoldeak estimatuz, aldarrikapenak hobe ulertarazten eta sustengarazten lagundu genuen. Hortan, iduritzen zait desobedientzia zibila borrokarik lanjerosena dela Estatu batendako, herriaren sustengua duelako. Eta ez dea hau guztion helburua: herria gureganatzea? □



LES DEMO ONT MENE PLUS DE 100 ACTIONS. VOICI LES PLUS CONNUES:



✓ Lehenbiziko ekintza 2000/01/06an iragan zen: Bi demo Baionako presondiko murruren gainean igan ziren banderola bat zabalduz. Azpian, beste hiruk "Démocratie pour le Pays Basque" tindatzen hasi ziren.

✓ Paueko kontseilu orokorrean Euskal herriko kontseilarai orokorrei dagozkien 21 kadirak eramaten zituzten Demoek. Bi asteren buruan 300 personako prozesio batek kadirak eraman zituen Baionan eraikitzen ari ziren departamenduaren adarrera.



✓ Hamabost bat demok Lapurdiko biltzarraren artxiboak eraman zituzten (Euskal Herriarentzat departamendua sortzeko eskatzen duen 1789ko deliberrazioa artxibo horretan dago). Artxiboak Euskal Herrira ekarri zituzten, Euskal Herrian artxibategi bat sortu arte.



Une conférence de presse des DEMO

✓ Bide istripua antzeztu dute Pariseko La Santé presondegiaren aitzinean, auto bat irauliz eta tindu gorriko putzu batean etzanez, milaka kilometrotan sakabanatuak diren euskal presoen familiek jasaten dituzten auto istripuen salatzeke, eta orokorkiango presoek sakabanaketaren ondorio guzieren salatzeke.

✓ Maianaren soingainak askatu zituzten Ipar Euskal herriko hainbat herriko etxetatik.

✓ Demoak eta Zuzenak (Hego Euskal Herriko biolentziarik-gabeko taldea) Pariseko la Santé presondegiko murruren gainean igan ziren. Ondoko urtean, gauza bertsua egin zuten Poissyko presondegiko murruren gainean.



✓ Ehunaka pertsona trenbidean ibili ziren Biarritzetik Baionaraino.

✓ Ehunaka pertsonak parte hartu zuten trenbidearen gainean egin zen mus txapelketan.

✓ Bi Demo, horietako bat Eugène Delacroix pintoreaz mozorroturik, Baionako geltokiko seinaletika elebiz jarri zuten.

✓ Presoen aldeko bazkari-mitina Mugerre-Elizaberrin, borroka armatua gaur egun Euskal Herrian kontra-produktiboa dela erraten duten Álvarez Santacristina, Pikabea, Gisasola eta Urrosolo presoek mezua zabaldu zuten.



Geroa gure gain da!

Gainekotx

Gai hau jadanik aipatua dutala, iduritzen zaut, baina hara, aste huntan berriz jin zaut gogora eta...

Nere herriko super merkatuan nintzen, usu egarritzen den autoaren ezantza untzia bete beharrez.

Berrikitan arramoldatu dute ezantza-egia eta lehen asteburuetan eta arratsetan bakarrik idekiak ziren kartarekilako bi postu ideki dituzte molde jarraikian.

Zer ikusi dut?

Lehen bezala (ezantza hartu eta zaindariari pagatu) erabiltzen diren postuetan bi ginen; kartarekilakoetan bi ziren zerbitzatu ari eta beste bat beha... Nere baitan egin dut:

«Bainan zer putxa, ez ote dira oharren jende horiek, bi minuta ez igurikatzeke, zaindariaren lan postua kolokan ezartzen dutela!».

Eta bai; zer da sistema horren helburua?

Luzara jendea mekanikaz ordezkatzeara!

Gisa berean pasatzen da saltegi haundietan pagalekuekin: erosketak tresna bati presentatu, eta hunek eginen dizu kondua; gero zure kartarekin ordaintzen duzu.

Zertan da harremana? Zertan da elkartasuna?

Ez baldin baditugu langileekin elgarritzeta sakonak burutzen ere, bederen jende batekin hitzegiten dugu.

Langile bat bada gure parean, usu emazte bat, bere bizia horrela irabazten duena.

Zer erran saltegiak igandeetan idekitzeaz?

Ez baldin bada klientik agertzen laster erabakia da idekitzearen eztabaida.

Bainan eroslea badabil, eta ez gutti. Badakit lanpostu horiek ez direla ongi pagatuak... bainan hori beste arazo bat da.

Badira lan baldintzen hobetzeko atarabideak; lanpostuak badireno...

Lanpostuak desagertuz geroz, nekez dira berriz sortuko.

Badugu gure eguneroko egitate ttipietan gauza batzuen aldatzeko ahala, badugu podere.

Jendetasuna eta lanbidea languntzen duen jarrera hori errexxi ukan dezakegu.



Le bio résiste à la crise

Mais 38% des produits bio de l'hexagone ont été importés en 2009

La production et la consommation de produits bio ont augmenté, en 2009, une hausse qui se poursuit en 2010, d'après les chiffres de l'Agence Bio rendus publics, mercredi 19 mai. Pourtant, les objectifs du Grenelle en termes de surfaces bio et de restauration collective sont loin d'être atteints.

En ces temps noirs pour l'économie, tous les indicateurs du marché Bio sont au vert. Côté production, le nombre d'exploitations en agriculture biologique a augmenté de 23% en 2009 pour atteindre un total de 16.446 fermes. Soit 3.769 de plus en un an. Environ 300 exploitations bio se créent donc chaque mois. Cette tendance à la hausse semble d'ailleurs s'accélérer. Durant le premier trimestre, 1.500 nouvelles fermes bio ont vu le jour.

Prolifiques, elles représentent toutefois une part encore modeste (3,14%) de l'ensemble des exploitations françaises. En outre, le bio a atteint 2,46% de la surface agricole utilisée (SAU) fin 2009, soit moins de la moitié de l'objectif du Grenelle de l'environnement de 6% en 2012, voire de 20% en 2020.

A l'échelle des filières, la vigne demeure en tête, avec près de 40% de croissance de surfaces bio entre 2008 et 2009, devant les fruits et légumes (+20%), les surfaces en herbe et fourrages pour l'élevage (+14%) et les grandes cultures (+13%)



Côté consommation, les ventes des produits alimentaires bio ont atteint 3 milliards d'euros en 2009, en hausse de 19% par rapport à 2008. Cela représente 1,9% des achats alimentaires totaux (vs 1,1% en 2005). Les ventes ont augmenté dans l'ensemble des secteurs, même si les produits laitiers et œufs, l'épicerie (thé, café, cacao), les fruits et légumes et le pain demeurent les produits phares. Cette dynamique se poursuit en 2010, au regard des chiffres d'affaires réalisés au 1^{er} trimestre dans les grandes surfaces (45% du marché bio).

Les raisons du «succès» des produits bio seraient à chercher dans «l'évolution de la conscience environnementale chez les consommateurs», dans «l'intérêt croissant des distributeurs» et dans les aides publiques aux agriculteurs.

Dans la restauration collective, les achats bio ont plus que doublé en un an. La part des restaurants collectifs proposant du bio –au moins de temps en temps– est passé de 36% en 2009 à 40% en 2010, pour un total de 29.000 établissements. Ce taux pourrait atteindre 77% d'ici à 2012. Ces résultats sont toutefois à tempérer. De fait, seules 13% de ces cantines proposent des produits bio tous les jours en 2010 (contre 5% en 2009) et 49% au moins une fois par mois (36% en 2009). Le Grenelle a fixé l'objectif de 20% de produits bio dès 2012 dans les cantines publiques.

Autre point faible de la filière : 38% des produits bio de l'hexagone ont été importés en 2009.

Dans l'UE, 5 pays totalisent plus de 75% des ventes de produits bio : Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne, France et Italie. L'Espagne arrive en tête en termes de surface bio et la France en 5^e position.

L'Agenda de la Fondation



Aldaren bloga :
www.mrafundazioa-alda.org

FORMATIONS DE BIZI! Les 18 et 19 juin 2010

Avec Philippe CORCUFF,
Penseur altermondialiste

Vendredi 18 juin, à 19h00 : Conférence
- "On nous cache tout, on nous dit rien".
A-t-on vraiment un esprit critique quand on croit aux complots ?

Samedi, 19 juin, de 9h30 à 18h00 : Stage
- "Approche radicale et pragmatique de l'action militante"

Inscription au 06 14 99 58 79 ou à bizimugi@orange.fr

VENREDI 18 ET SAMEDI 19 JUIN 2010
A LA FONDATION MANU ROBLES-ARANGIZ
20 RUE DES CORDELIERS - PETIT BAYONNE



FORMATIONS

avec Philippe CORCUFF

Penseur altermondialiste
Maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon
Membre du conseil scientifique d'Attac France
Un des fondateurs des Universités populaires de Lyon et de Nîmes

Vendredi 18 juin à 19h

Conférence : "On nous cache tout, on nous dit rien"
-> A-t-on vraiment un esprit critique quand on croit aux complots ?

Samedi 19 juin de 9h30 à 18h et de 18h à 18h

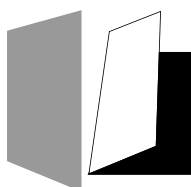
Stage : "Approche radicale et pragmatique de l'action militante"

-> Stage gratuit, uniquement sur inscription au 06 14 99 58 79
ou à bizimugi@orange.fr

A 13h00, repas sur place à 11 euros (à réserver lors de l'inscription)

bizi!

20-22 rue des Cordeliers BAYONNE
05 57 25 45 52
info@bizimugi.org - www.bizimugi.org



MANU
ROBLES-ARANGIZ
INSTITUTUA

Fondation Manu Robles-Arangiz Institutua
20, Cordeliers karrkia
64100 BAIONA
☎ + 33 (0)5 59 59 33 23
www.mrafundazioa.org

Zuzendaria
Dani Gomez
Ipar Euskal Herriko arduraduna
Txetx Etcheverry
Alda!ren koordinatzailea
Xabier Harlouchet



“On observe que les crises, les défis nous montrent la voie de l'excellence en permettant à chacun de s'élever au-delà de son périmètre. (...) La disparition des Pays nous invitent à la même évolution.”

“Lorsque nous évoquons plusieurs possibilités d'organisation territoriale à M. Balladur, du statu quo à la plus ambitieuse, ou lorsque nous ouvrons la porte du débat parlementaire, nous sommes dans notre rôle et avec le maximum d'efficacité.”

inaudibles sous cet angle-là. De plus, et surtout, la réforme pouvait offrir de nouvelles opportunités. Nous avons donc choisi de repérer dans le projet de loi, un mode d'organisation sur lequel on serait en situation d'intervention. D'une certaine manière, c'est un peu la stratégie du «cheval de Troie» pour s'inviter dans le débat national. Les «Pôles métropolitains», même s'ils ne correspondent pas à un territoire comme le nôtre, pouvaient être une des formes possibles, à adapter. Les amendements étaient de trois natures: le premier pour abaisser les seuils à 250.000 habitants (contre 300.000 dans le texte) avec une «EPCI» à 100.000 habitants (contre 150.000), le second plaidait pour la possibilité d'y intégrer la Région et le Département (comme aujourd'hui), et le troisième à réinscrire dans ces pôles les Conseils de développement. Comme nous l'avions pressenti, ces amendements n'ont pas été retenus en l'état par la Commission des lois mais ont permis des interventions fortes de nos députés et des réponses officielles qui vont dans le bon sens. En outre un amendement proposé par le gouvernement pourrait donner la possibilité aux territoires transfrontaliers de bénéficier de ce statut de pôle métropolitain sous certaines conditions. Les discussions à venir au Sénat auront aussi de l'intérêt.

Enb.: Pourquoi le «syndicat mixte», prôné aujourd'hui par certains et relevant d'une architecture législative ancienne, n'a-t-il pas déjà vu le jour? Pensez-vous que les intercommunalités

qui le composeraient accepteraient d'y déléguer leurs compétences? Qui devrait prendre l'initiative de la création de ce «syndicat mixte»?

J-B. E.: Il s'agit là, pour moi, d'une réflexion qui relève de l'anticipation. Il me revient une citation qui dit «qu'en politique, la vérité doit attendre le moment où quelqu'un aura besoin d'elle ...». Ainsi la mise en commun de compétences se construit peu à peu, au fil des besoins. La création du Conseil des élus procède de cette volonté déterminée de travail en commun. C'est un acte fort qui distingue notre territoire et valorise ses représentants. Au fil des réflexions, la société civile, que représente le Conseil de développement, invite régulièrement les élus à agglomérer certaines de leurs compétences car les actions deviennent de plus en plus transversales à l'échelle du Pays Basque. Le projet Pays Basque 2020 en est la plus récente démonstration. La question n'est donc pas de savoir comment on s'organise mais pourquoi. Dès lors que l'intérêt général emporte la conviction, nos élus ont montré qu'ils savaient s'entendre. Hier, avec le support d'un Pays, demain sous une autre forme; c'est incontournable. A plus grande échelle, on observe que les crises, les défis nous montrent la voie de l'excellence en permettant à chacun de s'élever au-delà de son périmètre. Sans la déconfiture économique de la Grèce, l'Europe n'aurait pas raffermi son pouvoir. Toutes proportions gardées, la disparition des Pays nous invitent à la même évolution. La société civile, qui ne connaît pas les mêmes contraintes que les décideurs politiques, les invite à cette future mise en commun de compétences. Pour l'intérêt de tous mais dans le respect de chaque collectivité.

Enb.: Après l'exclusion du Pays Basque de la réforme territoriale, ne pensez-vous pas que la création d'une collectivité territoriale, demandée par la plateforme Batera, devrait dorénavant être portée par le Conseil des élus et le Conseil de développement?

J-B. E.: La force de notre dispositif est, à mon sens, de travailler dans le sens voulu par le plus grand nombre. Ainsi, alors que les acteurs locaux souhaitent conserver la capacité du Pays Basque à s'organiser, on ne peut nier qu'il y a différents degrés d'organisations souhaités. Seule compte à mes yeux la direction que nous prenons. Notre devons capitaliser ce qui fait consensus, sans ignorer les différents points de vue. Ainsi, lorsque nous évoquons plusieurs possibilités d'organisation territoriale à M. Balladur, du statu quo à la plus ambitieuse, ou lorsque nous ouvrons la porte du débat parlementaire, à l'Assemblée comme au Sénat, nous sommes dans notre rôle et avec le maximum d'efficacité. N'est-ce pas la meilleure manière d'imaginer, chacun à notre place, le futur du Pays Basque?

(*) Participaient à cette rencontre: Jean Jacques Lasserre, Jean Grenet, François Maitia, Caroline Phillips et moi-même.



Jean-Baptiste Etcheto

Le Pays Basque dans la réforme des collectivités territoriales

● Michel Berhocoirigoin

☞ (Suite de la page 3)

à un camp. La revendication de la collectivité territoriale est l'une des options proposée par le Conseil de développement et le Conseil des élus. Il pourrait y avoir là une articulation avec Batera, chacun avec son rôle et son identité. En tant que mouvement social, Batera doit rassembler tous ceux qui partagent l'idée de la collectivité territoriale. Il ne doit pas y avoir de compétition interne entre les formules: département, autonomie ou autre. Alors que les départements ne sont pas prêts de disparaître, Batera a opté pour un cadre plus ouvert tout en étant fidèle à la nécessité institutionnelle. Il y a là un point de jonction pour tous ceux qui partagent cette démarche dans son objectif et ses méthodes d'action.

La plateforme Batera a proposé d'ouvrir un processus de quatre ans d'ici à 2014 avec un large débat et une consultation. Nous ne sommes plus au stade où le but d'une revendication est d'être connue; le but n'est plus simplement de faire vivre une revendication; nous entrons dans la phase où le but est de gagner.

Suite à l'interview, la semaine passée, d'Emmanuel-Pierre Guittet, nous reproduisons ci-après un extrait de son livre *«Antiterrorisme clandestin, antiterrorisme officiel. Chroniques espagnoles de la coopération en Europe»*.

Bonnes pages de l'ouvrage d'Emmanuel-Pierre Guittet

“L'APPARITION et l'actualité de l'antiterrorisme clandestin des GAL ne surviennent pas telle une nouveauté. La «*guerre sale*» contre l'ETA a débuté sous le régime du général Francisco Franco. Il existe non seulement des antécédents à l'organisation des GAL, mais aussi un discours du régime franquiste à l'encontre de toute forme de «*dissidence*» ainsi qu'une multitude de groupes d'extrême droite prompts à réagir contre tout mouvement indépendantiste. De plus, en amont de la création, du financement et de la commande de cette organisation, pré-existe une série d'institutions policières et militaires qui a conservé le décorum et de nombreux attributs du régime précédent, à commencer par la haine à l'encontre des membres de l'organisation clandestine basque: «*Cinquante etarras peuvent bien tomber au combat, les mains de l'Espagne seraient encore vierges de sang humain. Nous devons recevoir en héros les policiers qui leur tirent dessus (1)*».

Qu'un régime autoritaire confie les fonctions de renseignement, d'arrestation et de lutte contre les «*activités subversives*» à un seul organisme et que parmi les répertoires d'action de ce dernier il existe des pratiques d'antiterrorisme clandestin, cela demeure relativement ordinaire. Reste que les GAL sont une création

de la démocratie espagnole et qu'ils s'articulent de manière plus ou moins concomitante au développement de l'antiterrorisme officiel, national et international, policier, judiciaire et diplomatique.

Cette contemporanéité de l'antiterrorisme clandestin et de l'antiterrorisme officiel ressemble, à s'y méprendre, à une contradiction majeure dans la mesure où le processus de transition en Espagne s'est formé en partie sur la délégitimation de ce couple maudit entre un antiterrorisme officiel et un antiterrorisme clandestin à la mode franquiste.

Quoi qu'il en soit, on ne peut passer sur l'inventaire de ce que ces deux logiques d'antiterrorisme peuvent avoir en commun et de différent. Comme nous l'avons souligné, l'antiterrorisme clandestin fonctionne à l'intérieur de l'antiterrorisme officiel comme il s'y oppose. Il fonctionne aussi en parallèle et de manière convergente pour une raison d'ordre généalogique: ces deux logiques, ces deux formes d'antiterrorisme se nourrissent des mêmes éléments, du même contexte sociohistorique et souvent des mêmes acteurs. Contrairement au discours qui se félicite d'une transition politique réussie et exemplaire, l'analyse scrupuleuse des pratiques et des logiques des services de renseignements de l'Espagne franquiste à l'Espagne postfranquiste nous offre surtout une image de continuité: collusion avec le milieu criminel et permanence du discours de la guerre antisubversive face à l'ennemi intérieur.

Ce que l'on constate, du moins avec le cas des GAL, c'est qu'il existe de vraies formes d'intimité entre les deux logiques d'antiterrorisme. Que ce soit la lutte contre l'ETA, l'enjeu de la coopération avec les autorités françaises, l'entrée de l'Espagne dans l'Europe et la reconfiguration des règles juridiques de l'extradition en Europe, l'antiterrorisme clandestin comme l'antiterrorisme officiel agissent pour et en fonction de ces problématiques, de ces enjeux politiques forts, à un moment où les griefs de l'Espagne sont nombreux à l'égard de son voisin du nord, la France.

Le reproche de coupable indulgence à l'égard du «*terrorisme*» basque est très certainement le premier et conditionne largement les tentatives ouvertes (officielles) et discrètes (clandestines) d'imposer les vues espagnoles à propos du Pays basque, du statut de réfugié politique et de la problématique des extraditions. C'est donc en cela que lorsque les GAL commettent des actions hors du territoire espagnol, ils se tournent certes vers les membres de l'ETA réfugiés au-delà de la frontière des Pyrénées, mais aussi contre les autorités françaises dans une forme de défi, de pied de nez

“Les GAL sont une création de la démocratie espagnole et ils s'articulent de manière plus ou moins concomitante au développement de l'antiterrorisme officiel, national et international, policier, judiciaire et diplomatique.”

“Des pratiques et des logiques des services de renseignements de l'Espagne franquiste à l'Espagne postfranquiste nous offre surtout une image de continuité: collusion avec le milieu criminel et permanence du discours de la guerre antisubversive face à l'ennemi intérieur.”

“L'antiterrorisme européen opère un tournant. (...) Une série de processus de juridicisation pour l'établissement, au niveau européen, de procédures visant à l'accélération des extraditions entre pays de l'Union dans laquelle l'identité européenne comme démocratique joue à la fois comme catégorie et fin en soi.”

à la situation; la frontière franco-espagnole est à la fois poreuse pour les commandos de l'ETA comme pour ceux des GAL.

Cependant, les GAL n'en ont pas pour autant terminé avec l'ETA dans la mesure où le radicalisme basque lui survit. En la matière, ce serait plutôt l'antiterrorisme officiel qui aurait vraiment réussi à faire face à l'organisation



Emmanuel-Pierre Guittet



clandestine radicale basque. Néanmoins, les attentats et les différentes actions des GAL ont eu un impact direct sur la diplomatie franco-espagnole dans la mesure où en même temps que les autorités espagnoles conduisaient une forme «d'anti-diplomatie» brutale, elles offraient l'évidence de la solution d'arrêt: coopérez en extradant les membres de l'ETA et les réfugiés basques sympathisants de l'ETA présents sur votre territoire et les assassinats cesseront.

L'antiterrorisme clandestin des GAL ne serait-il pas ce cadavre dans le placard, le retour du refoulé, ce que tout le monde voudrait oublier? Une sorte de monnaie d'échange qui permet de négocier l'aide française jugée trop faible dans sa lutte contre l'ETA? Un chantage dont les autorités françaises ne purent se dédire.

Quand bien même les autorités françaises ont choisi de taire l'épisode des GAL, de circonscrire le problème à la seule réalité de la péninsule ibérique et d'ainsi opter pour une politique d'amnésie rassurante, nul ne saurait prétendre que cette pratique d'antiterrorisme clandestin, tout autant que sa révélation médiatique mais aussi judiciaire n'ont pas profondément entaché à la fois la légitimité espagnole, mais aussi la dynamique de l'antiterrorisme européen de manière générale. Les GAL et leur suppression sont au fondement de la religion de la coopération européenne entre démocraties et constituent quelque chose de l'ordre du «corpus sacrificiel» révélant ainsi combien il est préférable de collaborer plutôt que de voir un retour à l'antiterrorisme clandestin et aux pratiques d'anti-diplomatie entre pays européens.

Nous pouvons tout à fait supposer que les acteurs des GAL, ses promoteurs et ses financiers purent croire pendant un moment qu'ils agissaient avec bonne foi, que confronté à la violence radicale de l'ETA, le champ d'action de l'État ne serait plus soumis à aucune règle sinon à celle «hors du droit» que lui dicteraient les objectifs immédiats d'une politique. Cette dernière se devrait d'être celle de l'action et non

de l'inaction et que, par conséquent, cela impliquerait de s'aventurer au-delà de la raison dans la clandestinité, dans l'imitation des moyens employés par l'ETA. Mais ce que les GAL et ses promoteurs semblent avoir oublié c'est, qu'à la différence de l'époque franquiste, il existe dorénavant en Espagne une opinion publique que l'on peut invoquer, des juges et des médias qui se font forts d'être indépendants et de peser sur le personnel politique, policier et des services secrets dans la possibilité de dire et de rappeler la légitimité politique, la règle, la décence et l'insupportable.

La mise en scandale de ces politiques antiterroristes clandestines, de cette guerre au terrorisme au cœur de l'Europe contribua à plomber la légitimité politique espagnole y compris et surtout à l'étranger et, en premier lieu, vis-à-vis des autres Etats membres de l'Union européenne. Comment justifier, se justifier? Et si les GAL n'étaient alors qu'un remède violent pour répondre à une «injustice» qu'ils entendaient redresser, à savoir la présence intolérable de militants de l'ETA dans un État voisin, «protégés» par les règles du droit extraditionnel et de son corollaire l'infraction politique?

Au moment où cet argument est retenu, l'antiterrorisme européen opère un tournant; la question est moins policière que juridique. Ou, pour le dire autrement, elle renvoie à toute une série de processus de juridicisation pour l'établissement, au niveau européen, de procédures visant à l'accélération des extraditions entre pays de l'Union dans laquelle l'identité européenne comme démocratique joue à la fois comme catégorie et fin en soi.

La coopération n'est pas une formule de solidarité pure sans contrepartie. La règle de la coopération est basée sur l'échange. Cet échange permet l'entretien de la cohésion sociale, précisément en transformant les vieilles rivalités et autres malentendus en objectifs communs. Mais il est également un échange relatif à l'identité qui permet la résolution des contradictions les plus importantes de notre

époque actuelle. C'est-à-dire la contradiction entre une nouvelle formation sociale et économique sans frontières et encore plus de formations politiques spécifiques où les frontières sont à la fois une configuration nécessaire et une modalité d'affirmation. La coopération pourrait être perçue comme paradoxe. Elle est autant une formule de salut pour les États qu'une possibilité d'une *Raison d'Etat plurielle* pour chacun où la question des pratiques violentes serait consciencieusement laissée de côté au nom du principe de la reconnaissance mutuelle de la démocratie entre États de l'UE. La violence d'État ne peut pas exister au sein de l'Union européenne. *Dont acte*. L'autorité de ce discours à la coopération antiterroriste n'a besoin que d'elle-même pour s'exercer; elle se justifie en soi, et proclame, ce faisant, une vérité dont elle est la légitime et unique source. Il y a dans l'antiterrorisme européen une vérité d'États qui procède de soi et se pose elle-même sans autre nécessité de justification que la force qu'elle met à se poser et s'imposer en termes diplomatiques, politiques et identitaires.

Trois causalités différentes mais interpénétrées dans la production de cet ordre normatif et de cette image consensuelle du bon fonctionnement politique d'une démocratie occidentale européenne où la coopération antiterroriste est présentée à la fois comme l'expression ou le produit d'un volontarisme politique et policier, mais aussi comme la garantie démocratique par excellence.

Les présentes *chroniques espagnoles de la coopération en Europe* sont l'histoire mouvementée, non linéaire et accidentelle de la mutation de l'identité européenne comme identité démocratique permettant de recouvrir l'illégalité grâce à une politique de l'amnésie qui convertit le plomb de la coopération policière en or de la qualité démocratique de l'État de droit."

(1) Editorial, *Diario 16*, 23 mars 1981.

Les Démo : fin de mission !



Devant le futur pôle des archives du Pays Basque

Au cours d'une conférence de presse samedi 5 juin les Démo ont annoncé le retour au Pays Basque du «Registre du Biltzar du Labourd» le jour de l'inauguration du nouveau pôle d'archives départementales construit à Bayonne. Cette conférence de presse a été motivée par les événements survenus depuis le 19 juin 2000. Ce jour-là, une quinzaine de personnes connues sous le nom de «Démo» est entrée dans la salle de lecture du Centre des archives départementales à Pau, et s'est livrée à une opération symbolique et non-violente. Ces personnes ont pris les documents correspondant aux communes du Pays Basque disponibles dans la salle, les ont rangés dans des cartons estampillés «Archives départementales du Pays Basque», puis ont entrepris de les charger dans une camionnette. Elles ont continué jusqu'à l'arrivée de la police, ne cherchant à aucun moment à s'enfuir ou à dissimuler quelque document que ce soit. Le même jour, une deuxième action a abouti à la disparition des registres de délibération du Biltzar du Labourd. Les Démo se dissoudront à l'occasion de la remise de ce registre historique.



Défaire 1945 ?

● Jean-Louis Davant

A PRÈS la Grèce, à qui le tour? L'Espagne et le Portugal ont évité de justesse le couperet manipulé par la divine Bourse. Tant mieux, car il ne faut pas trop compter sur la solidarité européenne. Elle a beaucoup tardé à s'organiser dans le cas de la Grèce. Chaque Etat se replie sur son nationalisme. Il manque une volonté commune, des projets communs, une gouvernance européenne à défaut d'un gouvernement européen: c'est clair, chacun le sait ici.

En même temps chaque Etat fait payer à ses citoyens et à ses immigrés la facture de la crise bancaire, puis économique. L'austérité est partout de rigueur, avec ou sans le mot. De plus chaque Etat profite de la mauvaise situation pour détricoter les acquis sociaux. C'est le cas notamment dans la République française, dont nous, Basques, sommes des "citoyens passifs". Nous y avons bénéficié, pendant le demi-siècle passé, d'un bon système de protection sociale, un des meilleurs du monde, et ceci grâce au programme du Conseil national de la Résistance (CNR). Il fut voté le 15 mars 1944 par les représentants de la Résistance réunis clandestinement. Des gaullistes aux communistes, en passant par les démocrates-chrétiens et les socialistes, le vote fut unanime.

Mais en octobre 2007, un ancien vice-président du MEDEF, Denis Kessler, annonçait la fin de ce contrat social: "Il s'agit

aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance". Voilà qui est net, comme une déclaration de guerre des classes! Les gouvernements successifs de la France s'emploient à ce détricotage, plus particulièrement aujourd'hui celui du président Sarkozy. L'on peut craindre que la réforme du système des retraites, rendue nécessaire par ailleurs, se fasse au profit exclusif des cadres supérieurs, sur le dos du plus grand nombre des salariés, en liquidant l'héritage social de la Résistance et du président de Gaulle.

Erretreta sistemak berritze baten beharra baduela, segurki baietz. Haatik ene galdea, eta bertze anitzena, haxe da: noren bizkar eginen den. Gobernuak 60 urtetako muga hori hautsi nahi du, gibelatuz. Ematen duen arrazoina ez da zentzugabea: jendea luzazago bizitzen denaz geroz, luzazago lan egin behar duela, inguruko erresumetan bezala. Bertzela erretretatu anitz bagenukeela, eta pagatzaile gutiegi lanean...

Baina batetik, lantegi handiek beren langileak aisexko kanporatzen dituzte 50 urteetarik berehala, eta hori, nagusi handiei balentria bat zaie: Burtsan goiti doatzi. Bertzetik ez dira jende guziak ber adinean lanari lotzen: adinean muga finko bat jarrik, goizik hasi direnek behar baino urte gehiagoz artzea lukete, ofizio nekeenetan gai-

“Ils veulent liquider l'héritage social de la Résistance et du président de Gaulle”

nera; berant hasten diren kargudun gorek ordea, urte gutiagoz ariz nahikoa lukete. Beraz, zergatik ez, adinaren muga hori baztertuz, jende bakoitza erretreta osoaren hartzera utz, BERE lan urte kopurua betez geroz? Eta zergatik ez lan nekeenetan erauntsi luketenak lehentxeago libra?

Bertzalde, gorago erdaraz erran dut iparaldeko euskaldunak Frantziar Errepublikako "citoyens passifs" ginela. Hola deitzen zituzten, 1789ko Iraultza hastean, bozkatzeko zuzenik ez zuten herritarrik, zerga gutiegi pagatzen zutelakoan. Bozkatzeko, burgesa izan behar zen "de facto", Iraultza bera bezala funtsean. Guk, oraiko euskaldunek, orduko arbasoek ez bezala, bozkatzeko, baina gure bozak ez dira konda, bereziki ipar Euskal Herriko lurraldeari zor zaion erakunde bat eskatzen eta proposatzen dugularik. Estatu jakobino horrek aho handia du, mihi luzea ere, baina belarririk ez du, eta austrukak bezala burumuin txikia. Guretzat borroka bikoitza da: batetik soziala, europar guziena bezala, bertzetik nazionala, Estatu gabeko nazio guziena bezala. Ez dezagun etsi, Erresistentzia beti beharrezkoa da, Albert Camus idazle filosofoak zioen bezala!

Notre couverture: Jean-Baptiste Etcheto, président du Conseil de développement du Pays Basque.

Sur votre agenda

Ekaina:

- **Vendredi 11, 21h, SENPERE, dimanche 13, 17h, UZTARITZE.** Représentations du nouveau spectacle "Iduzkilore" de Peio Chipi et Joseba Aurkenerena.
- **Vendredi 11, 16h30, samedi 12, 19h, HELETA** (Itsasoa, La Mer). Répétition publique de "Dégrafe-moi je te prie".
- **Samedi 12, 14h30, IRRISARRI** (centre Ospitalea). Parades charivariques (Tobera mustra). Conférence de Xabier Itçaina, témoignages d'anciens du village. Organisée par l'association Har'Eman. Rens.: 06 77 69 63 19.
- **Du lundi 14 au jeudi 24, IZPURUA** (Vauban et salle Faustin Bentaberri). Représentation des élèves des écoles de St Jean Pied de port, Ispoure et St Jean le Vieux organisé par la Scène de Pays Basque Nafarroa: Lundi 14, théâtre et marionnettes; mardi 15, musique (gratuit); mercredi 16, ateliers en folie junior (gratuit); jeudi 17, collèges et jeudi 24, maternelles.
- **Jeudi 17, 20h, USTARITZE** (salle Lapurdi). Conférence de Yvonne Chenouf, enseignante et chercheuse dans le domaine de la littérature jeunesse. Organisé par le centre pédagogique Ikas.

preso

● **Un prisonnier de plus.** Soupçonné d'être proche du chef présumé d'ETA Mikel Karrera, arrêté le 25 mai à Bayonne, le réfugié Juan Carlos Iriarte a été interpellé le 1^{er} juin à son domicile de Hendaye. Transféré le 3 à Paris, il a été mis en examen le 4 pour association de malfaiteurs, et incarcéré à Fresnes. C'est le 171^{ème} prisonnier politique basque dans les prisons françaises...

● **Dépasser l'exil.** C'était l'époque où l'Etat français se débarrassait des réfugiés basques en les expédiant au-delà des mers. Ce fut le sort en 1985, il y a 25 ans! d'Alfonso Etxegaray qui survit depuis dans l'île africaine de Sao Tomé y Principe, non loin de l'Equateur. Dans son malheur, Alfonso a la chance d'avoir une épouse obstinée. Kristian Etxalux en effet a profité de ses voyages réguliers pour monter avec des amis un film de 70 minutes, pour évoquer la vie après l'exil. L'espoir s'appelle pour elle, et pour lui "Sagarren denbora", titre de cette œuvre qu'on pourra découvrir dès cette semaine dans les salles d'Iparaldea.

Sommaire

- **CAHIER N°1 ENBATA**
Collectivités territoriales. Où en sommes-nous? 4 et 9
Bonnes pages de l'ouvrage d'Emmanuel-Pierre Guittet 10 et 11
- **CAHIER N°2 «ALDA»** quatre pages de 5 à 8

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne. Tél.: 05 59 46 11 16 – Fax: 05 59 46 11 09

Abonnement d'un an: 60€

Responsable de la publication: Jakes Abeberry. **Dessins:** Etxebeltz. Imprimerie du Labourd, 8 quai Chaho à Bayonne.

Commission paritaire n°0312 C 87190 **Mail:** enbata@wanadoo.fr